



ARMAND DURABLE !

NEWSLETTER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE LOUIS ARMAND



n°3 — mars 2021

ne m'imprimez pas !



LA MISE EN PLACE DU TRI AU LYCÉE

par Eloi Bontron, éco-délégué



L'entreprise *Elise* est venue se présenter le lundi 18 janvier. Cette société valorise nos déchets avant de les revendre à Véolia. Elle a installé au lycée différentes poubelles de tri : papier, bouteilles en plastique, piles, cartouches et matériel informatique (petits et gros).

Les déchets sont collectés toutes les 4 semaines. En ce qui concerne le papier, il y a une poubelle dans chaque classe. Cette poubelle doit être vidée dans un des quatre conteneurs qui sont localisés :

- dans la salle des photocopieuses
- au rez-de-chaussée du bâtiment A en bas de l'escalier, côté bureau vie scolaire
- au rez-de-chaussée du bâtiment B côté gymnase
- au rez-de-chaussée du bâtiment D en bas de l'escalier

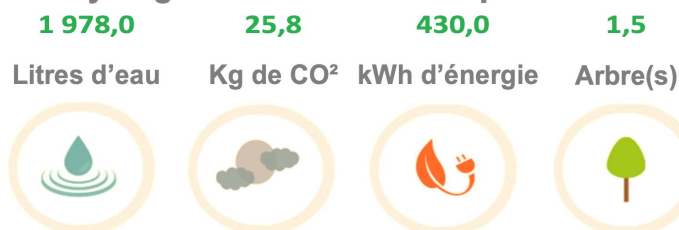


L'entreprise nous a appris que lorsqu'elle vendait le papier à Véolia, il y avait 4 catégories de papier à différente valeur : le papier imprimé en couleur, le papier imprimé, le papier vierge et le papier froissé. Étant donné que le papier froissé est celui qui se vend le moins cher, ne le froissez pas. Vider ces poubelles est de la responsabilité de chacun des usagers de la salle : professeurs et élèves.

En ce qui concerne les bouteilles en plastique, les poubelles sont situées à plusieurs endroits dans la cour. Les bouchons sont par ailleurs collectés par le CVL, qui les redonnera à l'association *Les bouchons d'amour* qui, grâce au bénéfice qu'elle tirera des ces bouchons, investira pour l'achat de fauteuils roulants. Pour les piles et les cartouches, la poubelle qui est à l'entrée du bâtiment D. Pour le recyclage de l'informatique (souris, clavier, câble, ...), une poubelle est disposée à côté de la cantine.

L'entreprise Elise nous transmet un bilan détaillé des déchets recyclés au lycée. Ainsi, au mois de février, l'entreprise Elise a collecté 86 kg de papiers et cartons dans le lycée. Attention, ce n'est pas un "record à battre" : recycler les déchets c'est bien mais le mieux est encore de ne pas produire ces déchets : économisons le plus possible le papier !

Le recyclage de ces déchets a permis l'économie de :



Grâce à votre confiance dans le traitement de vos déchets papier par ELISE, vous permettez de générer environ 1,548 heure(s) de travail pour des salariés en situation de handicap